

Monsieur LACHAISE informe l'Assemblée des modifications apportées au tableau des effectifs.

D'une part, Monsieur DURAND, Rédacteur, obligé d'assumer les fonctions de Secrétaire Général depuis le départ en retraite de Monsieur DROUIN au 1er Avril 1980, est nommé Secrétaire Général de la Mairie de LUDRES, à compter du 1er Janvier 1981.

D'autre part, la réussite de Madame GODARD au concours de rédacteur et de Madame GILLIER au concours de commis appelle une régularisation de situation.

Enfin, la création d'un poste de surveillant de travaux à temps complet, décidé par le Conseil Municipal du 16 Décembre 1980, à compter du 1er Mars 1981, ainsi que le recrutement d'un ouvrier professionnel de 1ère catégorie à temps complet à partir du 5 Janvier 1981 doivent figurer dans le tableau des effectifs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, décide :

- d'ajouter au tableau des effectifs du personnel communal les 2 emplois ci-après :
 - . 1 poste d'ouvrier professionnel de 1ère catégorie à temps complet,
 - . 1 poste de surveillant de travaux à temps complet,
- de modifier le tableau des effectifs en tenant compte des régularisations citées ci-dessus.
- les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif de l'exercice 1981, dans l'état du personnel.

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

PERSONNEL A TEMPS COMPLET

- Secrétaire Général de Mairie -----	1
- Rédacteur -----	2
- Directrice de Crèche Familiale -----	1
- Adjoint Technique -----	1
- Commis -----	3
- Sténodactylographe -----	2
- Gardien de Police Municipale -----	1
- Surveillant de travaux -----	1
- Ouvrier professionnel 1ère catégorie -----	3
- Ouvrier d'entretien de la voie publique -----	2
- Femme de service des Ecoles -----	7

PERSONNEL A TEMPS INCOMPLET

- Sous-Bibliothécaire -----	1
- Femme de service -----	1